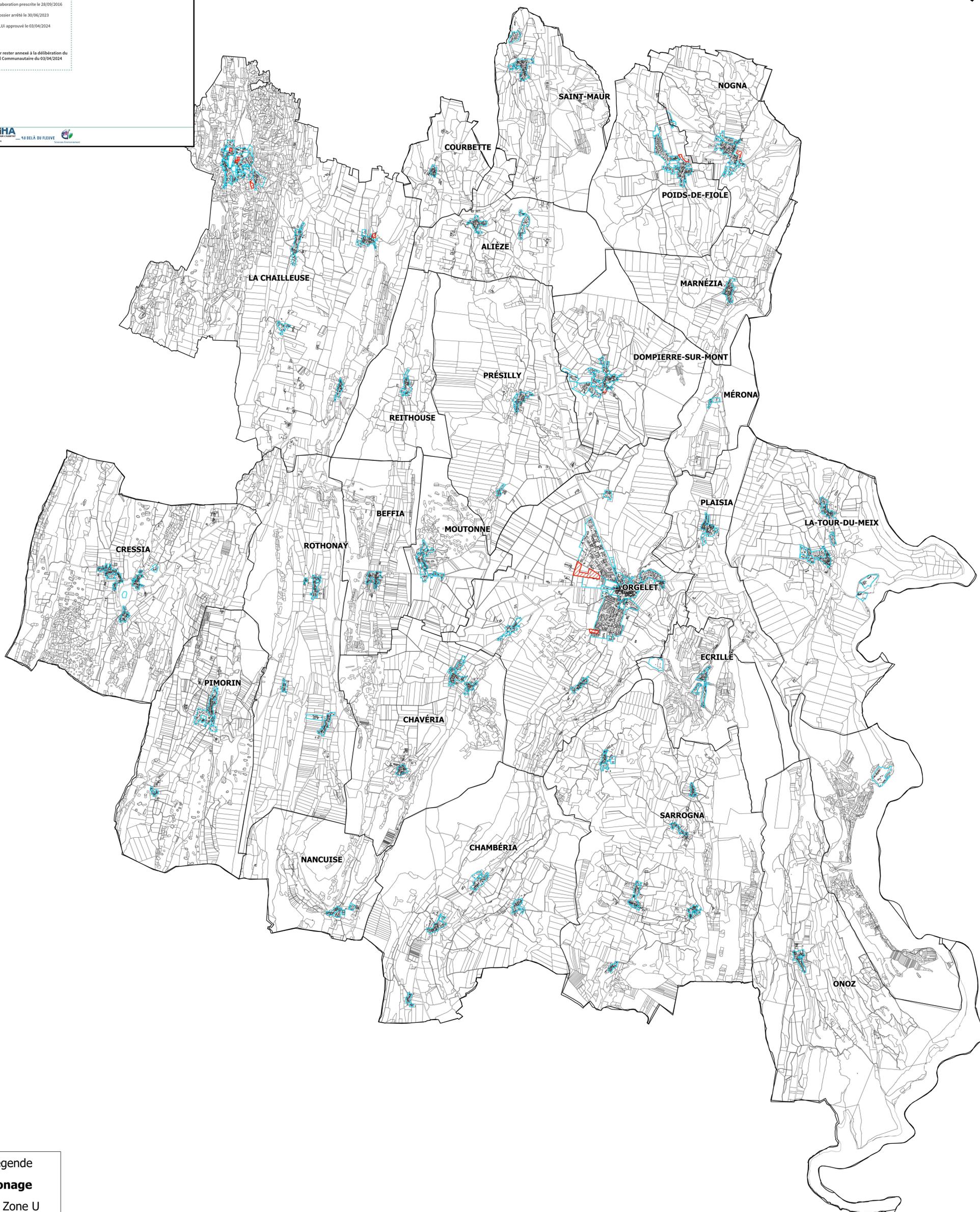




16. Périmètres à l'intérieur desquels s'applique le DPU défini par les articles L.211-1 et suivants

Élaboration prescrite le 28/09/2016  
Dossier arrêté le 30/06/2023  
PLUi approuvé le 03/04/2024

Vu pour rester annexé à la délibération du Conseil Communautaire du 03/04/2024



Légende

Zonage

□ Zone U

▨ Zone AU